

Juin 2023

FICHE D'APPRENTISSAGE

JOFA THEMATIC  
REVIEWS 



JOINING FORCES  
For All Children



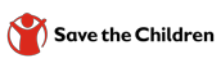
Co-funded by  
the European Union

# Examen thématique du projet JOFA : Plaidoyer conjoint au niveau national pour modifier ou approuver les lois et les politiques

Joining Forces for Africa (JOFA)



ChildFund  
Alliance



Terre des Hommes  
International Federation



## CONTEXTE

L'approche de consortium du projet JOFA a offert aux partenaires d'importantes possibilités d'accroître l'influence de leur organisation en élaborant des approches de plaidoyer communes pour aborder les questions prioritaires de protection de l'enfance au niveau national. Avant ce projet, les agences membres de l'initiative Joining Forces au Sénégal, au Kenya et en Ouganda avaient déjà mis en place une plateforme collective pour travailler sur les questions liées à la violence contre les enfants. Compte tenu du contexte de la pandémie et de la portée des activités dont la JOFA a fait une priorité dans ses réponses urgentes à la crise du COVID-19, les objectifs de plaidoyer n'ont guère été pris en compte dans la conception du projet. Malgré cela, tout au long du JOFA, des exemples forts ont émergé dans les pays ciblés, soulignant comment l'approche du consortium a permis de construire, de renforcer et d'obtenir des résultats tangibles grâce à des efforts conjoints de plaidoyer au niveau national dans le domaine de la protection de l'enfance.

## ACTIVITÉS DE PLAIDOYER : UN APERÇU DE LA SITUATION DANS LES DIFFÉRENTS PAYS

En Éthiopie, différentes équipes techniques des six agences partenaires du JOFA ont été engagées, y compris des spécialistes de la communication, pour développer conjointement un cadre de plaidoyer visant à influencer le gouvernement pour qu'il prenne mieux en compte les questions de protection de l'enfance dans les sites du projet JOFA d'Assosa et d'East Hararghe. Le cadre de plaidoyer a permis d'identifier un ensemble de sept risques et préoccupations différents en matière de protection de l'enfance. Compte tenu des limites de budget et de temps, l'équipe a finalement décidé de concentrer ses efforts de plaidoyer sur l'abolition du mariage des enfants, non seulement dans les sites ciblés, mais aussi dans d'autres régions d'Éthiopie où le mariage des enfants reste un problème pressant. L'équipe JOFA a également élaboré un cahier des charges en coordination avec le ministère de la femme et des affaires sociales et a organisé un atelier consultatif axé sur le plaidoyer qui a réuni les parties prenantes, y compris différents chefs de département, des experts en protection de l'enfance, des experts en plaidoyer et en communication, et des représentants du Parlement des enfants, afin d'explorer le plaidoyer en faveur de l'abolition du mariage des enfants.

L'équipe éthiopienne s'est également engagée dans le plaidoyer par le biais d'activités associées à la Journée mondiale de l'enfance, aux niveaux régional et Woreda (district), ainsi que dans les camps de réfugiés ciblés.

Succès : Éthiopie



- Le plaidoyer des partenaires du JOFA concernant le mariage des enfants a conduit à une compréhension plus forte et plus nuancée parmi les partenaires des différents moteurs du mariage des enfants dans les différentes régions du pays.
- Le plaidoyer conjoint des six agences JOFA a jeté les bases et fait progresser les engagements parmi les partenaires et les parties prenantes du gouvernement pour se concentrer sur l'élimination du mariage d'enfants par une plus grande allocation des ressources et une augmentation des budgets consacrés à cette question, et par une collaboration pour diffuser des informations sur le mariage d'enfants auprès du gouvernement.

Des acteurs gouvernementaux, des partenaires de la JOFA, des enfants et d'autres personnes ont participé à ces événements, au cours desquels les partenaires de la JOFA ont diffusé des messages relatifs à la protection des enfants et à l'importance d'une allocation budgétaire adéquate pour les programmes correspondants. Les enfants ont été étroitement impliqués dans ces événements, s'adressant au public sur les questions et les préoccupations qu'ils ont eux-mêmes identifiées.



Au Kenya, lorsque le projet JOFA a débuté, le gouvernement kenyan travaillait à la préparation de ses plans et cadres d'intervention COVID-19. Les partenaires de la JOFA ont engagé une série d'institutions gouvernementales concernées (telles que le ministère de la santé et la direction des services à l'enfance) pour plaider en faveur de ces plans et cadres afin qu'ils répondent aux besoins spécifiques des enfants. Les partenaires du JOFA au Kenya étaient bien placés pour apporter une perspective multisectorielle à ces discussions, en partant du principe que les questions de protection de l'enfance recoupent des secteurs tels que les soins de santé, l'éducation et la justice.

Au cours de la première année du projet, les partenaires du JOFA se sont également engagés dans un processus de révision de procédures opérationnelles standard gouvernementales liées à la protection de l'enfance, suivi d'engagements ultérieurs avec la direction des services de l'enfance afin d'obtenir un engagement en faveur de la mise en œuvre des recommandations issues de la révision. Les équipes de projet ont également plaidé pour l'accélération de la mise en œuvre du plan national de prévention et de réponse à la violence contre les enfants du gouvernement kenyan.

Les partenaires de JOFA se sont engagés conjointement avec l'Assemblée nationale et les parlementaires en ce qui concerne la budgétisation nationale en relation avec les droits de l'enfant et la protection de l'enfance, en tenant compte en particulier des implications de COVID-19. Par exemple, Joining Forces a officiellement soumis un document sur les conseils ou suggestions budgétaires au Secrétaire du Cabinet, Trésorerie nationale et

Planification, pour qu'il en tienne compte lors de la préparation du budget de l'année fiscale 2021/2022, ainsi que des mémorandums détaillés liés au budget pour examen par l'Assemblée nationale.

Les partenaires du JOFA ont soutenu la formation et la sensibilisation d'autres acteurs de la société civile sur la manière d'élaborer des politiques fondées sur des données probantes et d'analyser les budgets et les investissements publics généraux en faveur des enfants. L'équipe a organisé une série de sessions de renforcement des capacités en matière de la protection de l'enfance pour l'Association nationale des parents, avec la participation de fonctionnaires du ministère de l'éducation et de la direction des services à l'enfance.

Les partenaires de JOFA au Kenya ont utilisé leur plateforme nationale pour s'engager dans un plaidoyer substantiel menant à la nouvelle loi sur les enfants de 2022.

Les partenaires ont organisé des sessions avec un total de 50 membres du Parlement, qui se sont ensuite engagés avec la commission parlementaire des affaires pour présenter le projet de loi sur les enfants en première lecture. Une fois adoptée, la loi a remplacé la loi de 2001, fournissant des dispositions juridiques améliorées pour sauvegarder les droits des enfants. Cette loi représente un ajout important aux efforts de plus en plus soutenus du Kenya en matière de planification nationale de la protection de l'enfance. Les partenaires ont eu recours à différentes stratégies dans leurs efforts de plaidoyer liés à la loi sur les enfants de 2022, y compris l'engagement auprès des ministres et des donateurs, et un plaidoyer concerté auprès des médias.



## Succès : Kenya



- Le personnel des partenaires JOFA a souligné que leur plaidoyer conjoint au niveau national, qui a conduit à la nouvelle loi sur les enfants de 2022, avait été intensif, et que des dispositions spécifiques de la loi finale pouvaient être retracées au contenu rédigé à l'origine par les partenaires JOFA.

- Dans le cadre du projet JOFA, les six directeurs nationaux du JOFA ont collaboré étroitement pour renforcer les cadres et les plans liés à la protection de l'enfance au niveau national en utilisant des données communes provenant de l'ensemble des partenaires et des différents sites du projet.

Au Mali, un membre du personnel d'un partenaire de la JOFA a décrit le plaidoyer comme étant au "centre des activités de la JOFA et des Forces unies" au niveau national. Les partenaires du JOFA ont élaboré une "note de plaidoyer" avec tous les membres de l'alliance Joining Forces au Mali, identifiant deux grandes priorités de plaidoyer et les principaux alliés associés à chaque priorité. Il s'agit (1) de la protection des enfants et de la prévention de la violence contre les enfants dans le contexte contemporain de la crise complexe et multidimensionnelle au Mali, et (2) de l'enregistrement des enfants à l'état civil.

Pour répondre à la première priorité en matière de plaidoyer, une approche clé a consisté à diffuser des informations par le biais des médias (radio et télévision) sur les différents risques et problèmes de protection des enfants auxquels sont confrontés les enfants maliens. Les questions clés mises en évidence par l'information et les débats en direct comprenaient la faiblesse des systèmes éducatifs, l'insécurité alimentaire, les attaques des groupes armés contre les enfants, les violences sexuelles contre les enfants, et d'autres encore. Une deuxième approche clé s'est concentrée sur le plaidoyer en faveur de lignes budgétaires dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de la justice consacrées à la protection de l'enfance. Les représentants des parlements régionaux des enfants existants ont également été soutenus à Bamako lors de la Journée de l'enfant africain (16 juin) pour défendre ces questions. Le consortium JOFA au Mali a également plaidé

et participé au développement d'un système standardisé de gestion des cas de violence contre les enfants. Différents acteurs du réseau JOFA ont également fait partie d'un groupe national qui a facilité la formation sur ces systèmes et processus normalisés de gestion des cas.




En ce qui concerne l'enregistrement des enfants à l'état civil, l'équipe JOFA au Mali a plaidé conjointement pour la gratuité de l'enregistrement à l'état civil (par exemple, les actes de naissance et les cartes d'identité nationales) pour les enfants déplacés et

l'harmonisation du coût de l'enregistrement à l'état civil dans toutes les communes du Mali (qui variait auparavant en fonction de la commune). L'absence d'enregistrement à l'état civil et de documents associés augmente les risques d'apatridie pour les enfants maliens et ceux qui vivent à l'étranger. L'équipe JOFA a élaboré des documents de plaidoyer clés, y compris des recommandations aux parties prenantes gouvernementales de haut niveau, ainsi qu'un document de plaidoyer des enfants au gouvernement du Mali sur cette question. Guidés par une approche commune du plaidoyer, les membres de la JOFA ont profité d'opportunités telles qu'une invitation à participer à un événement de la Journée mondiale de l'enfance au niveau national pour plaider en faveur de l'accès à des certificats de naissance "auxiliaires" gratuits pour les enfants des personnes déplacées à l'intérieur du pays qui n'ont pas d'acte de naissance.

La participation des enfants a été essentielle pour identifier les différents problèmes de protection de l'enfance et préconiser des solutions, car les clubs d'enfants de chaque village ont identifié leurs propres problèmes qui ont été transmis au sein du projet dans les discussions des partenaires de l'alliance JOFA au niveau national. En novembre 2022, un "dîner de plaidoyer" a également été organisé avec les partenaires de JOFA, des législateurs, des ministres et d'autres

acteurs de la société civile, ainsi que des enfants, et une note de plaidoyer a été transmise aux représentants du gouvernement. À la suite de cet événement, un comité d'acteurs de la JOFA a assuré le suivi auprès des principales parties prenantes et des décideurs.

Successes: Mali



**Forcer un enfant à se marier est une atteinte à ses droits.**

- Les efforts de plaidoyer de JOFA ont permis d'obtenir des certificats de naissance "auxiliaires" pour les enfants déplacés, sans que les parents aient besoin de présenter un certificat de naissance original. Cela permet aux enfants d'obtenir des documents d'identité essentiels, leur permettant d'accéder aux services de l'État, ce qui n'était pas possible auparavant.
- Bien que les prix des documents d'état civil, tels que les actes de naissance "auxiliaires", pour tous les enfants vivant au Mali ne soient pas encore harmonisés dans l'ensemble du pays, les partenaires de JOFA ont exprimé leur confiance dans le fait que la loi évolue dans cette direction grâce à leurs efforts de plaidoyer ciblés.

Au Sénégal, les activités de plaidoyer au niveau national dans le cadre de l'Alliance Joining Forces se sont principalement concentrées sur les questions de mariage précoce, en rassemblant des représentants de chaque partenaire de Joining Forces Sénégal au sein d'un groupe de plaidoyer. Les activités de plaidoyer sur le mariage précoce ont été mises en œuvre par le biais de la Coalition nationale pour l'abandon des mariages d'enfants, une coalition mise en place par l'Alliance Joining Forces au Sénégal avant les activités du JOFA. Le premier obstacle pour les partenaires de la JOFA a été de convaincre les décideurs nationaux que cette question à forte connotation culturelle et religieuse méritait qu'on s'y intéresse. La coalition a pris soin, dès le début, de s'engager étroitement avec les parties prenantes du gouvernement par le biais d'activités telles que des ateliers et des réunions techniques, en plaidant pour une augmentation

des lignes budgétaires consacrées à la lutte contre les mariages précoces. Les partenaires de Joining Forces ont affirmé que le fait d'agir en tant que consortium, plutôt qu'en tant qu'organisations individuelles, a considérablement renforcé leur pouvoir et leur capacité de plaidoyer. Dans le cadre du projet JOFA, la plupart des actions de plaidoyer ont été menées au niveau régional ou local, car les responsables et les entités locales sont mieux placés que les organismes nationaux pour apporter un soutien et des ressources plus directs aux initiatives de plaidoyer. Les activités de plaidoyer au niveau régional étaient principalement axées sur l'éducation et la sensibilisation (y compris des enfants) aux droits et à la protection de l'enfant, ainsi que sur la nécessité d'augmenter les lignes budgétaires locales afin de financer de manière adéquate les services liés à la protection de l'enfant au niveau local.



## Succès : Sénégal

- Au niveau national, les efforts de sensibilisation déployés dans le cadre de l'alliance Joining Forces ont contribué à la formulation d'un plan d'action national de lutte contre le mariage précoce, soutenu par les ministères concernés et présenté au président. Bien qu'il s'agisse d'une réalisation importante, l'opérationnalisation du plan d'action reste un défi, notamment en raison des positions variées des chefs

religieux sur le sujet et de la politisation de la question pendant les années électorales.

- Au niveau local, le projet JOFA a permis aux enfants d'analyser les budgets locaux et d'explorer les différents moyens d'influencer les lignes budgétaires des autorités locales en matière de protection de l'enfance.

En Ouganda, les partenaires de JF ont collaboré à l'élaboration d'une stratégie de plaidoyer et de campagne, qu'ils ont commencé à mettre en œuvre au cours de la deuxième année du projet. Le projet a soutenu activités et approches de plaidoyer pour soutenir les progrès vers les objectifs de protection de l'enfance dans le pays comme la formation au plaidoyer budgétaire pour le personnel des six partenaires du JOFA et des ONG ougandaises de défense des droits de l'enfant, afin de renforcer la capacité du personnel à plaider en faveur d'un financement plus important de la protection de l'enfance. Le projet a également réuni des enfants, des décideurs (y compris des membres du Parlement, des ministères concernés et des représentants de l'Autorité nationale de planification) et tous les partenaires du JOFA autour d'une table ronde pour marquer la Journée mondiale de l'enfance en discutant des questions de protection de l'enfance, des stratégies et des besoins en matière d'allocation budgétaire. Les partenaires du JOFA ont également participé à des campagnes de soutien au plan de santé de l'enfant et à l'utilisation des données pour informer les actions de protection de l'enfance. Un membre du personnel d'un partenaire a souligné que grâce à cet engagement, le plan de santé de l'enfant est mieux connu dans tout le pays, avec de nombreux acteurs de la protection de l'enfance impliqués.

Les partenaires de JOFA ont également profité d'occasions telles que la participation à un

symposium "Safe to Learn" organisé par le ministère de l'éducation, qui avait pour but de faciliter l'apprentissage parmi les parties prenantes fournissant des services de protection de l'enfance dans les écoles. Au cours de cet événement, les partenaires de JOFA ont présenté les résultats de la campagne de changement de comportement social Hands4Good de JF à un public composé de ministres, de membres du Parlement, de donateurs, d'organisations de la société civile et d'autres parties prenantes. Le projet a également organisé un "festival de la campagne" Hands4Good pour présenter les résultats de la campagne à un public composé de représentants de l'UE, du ministère de l'égalité des sexes, du travail et du développement social, de l'UNICEF, du ministère de l'éducation, du service d'assistance téléphonique pour les enfants d'Ouganda, du Parlement ougandais, de groupes de personnes vivant avec le VIH et d'enfants. Les partenaires de JOFA ont également pu donner aux enfants l'occasion d'exprimer leurs préoccupations et de soulever leurs problèmes par le biais de la télévision, notamment en lançant un appel à l'action aux responsables pour qu'ils appréhendent les auteurs de violences et d'abus à l'encontre des enfants et leur demandent de rendre des comptes. En Ouganda, des événements de sensibilisation ont également été organisés autour de journées internationales clés telles que la Journée internationale de l'enfant africain et la Journée mondiale de l'enfance.



## Succès : Ouganda

- Les événements et campagnes de plaidoyer visant à mettre fin à la violence contre les enfants (par exemple, par le biais de Hands4Good) ont réussi à mobiliser un large éventail de parties prenantes à tous les niveaux, y compris tous les directeurs des pays partenaires de la JOFA, les membres du Parlement,

les chefs de communauté, les chefs de district et de gouvernement local, ainsi que les enfants.

- Permettre aux enfants d'identifier et de défendre leurs propres problèmes a été une réussite, car les enfants ont été responsabilisés et ont acquis la confiance nécessaire pour s'engager.



## Hands4Good contribue à réduire la violence à l'encontre des enfants dans six districts

À la suite de la pandémie de COVID-19 et de la fermeture des écoles pendant deux ans en Ouganda, les cas de violence à l'encontre des enfants, en particulier la violence physique - y compris les coups et les étranglements - ont augmenté dans tout le pays. Rien que cette année, le service d'assistance téléphonique aux enfants ougandais, Sauti116, a reçu en moyenne 40 cas de "maltraitance d'enfants" par jour sur les 1 775 cas signalés.

La campagne Hands4Good est donc opportune, pertinente et cruciale. Elle travaille directement avec les familles pour mettre fin à la violence dans les foyers et créer de meilleures relations entre les enfants, les parents et les personnes qui s'occupent d'eux, en appelant à un changement de comportement pour réduire la violence à l'égard des enfants.

La campagne exhorte tous les parents et les personnes qui s'occupent des enfants à utiliser leurs mains pour les nourrir, les soutenir et les guider, au lieu de les utiliser pour les violenter et leur infliger de la douleur. La campagne a collaboré avec des champions



communautaires qui ont aidé leurs communautés dans les six districts à mettre fin à la violence physique, à identifier les enfants exposés au risque de violence physique et à veiller à ce que ces enfants aient accès aux services qui leur apporteront le soutien dont ils ont besoin.

## FACTEURS DE RÉUSSITE DES APPROCHES CONJOINTES DE PLAIDOYER

Dans les documents de projet et lors des entretiens avec les partenaires JOFA des cinq pays, cinq facteurs clés de réussite des approches conjointes de plaidoyer ont été mis en évidence. Il s'agit des possibilités de coordination et de collaboration, des approches de génération et de partage de connaissances et de preuves, des approches participatives du plaidoyer, y compris le renforcement des capacités avec les enfants et la participation des enfants, et de l'élaboration d'une approche de communication solide.

### Possibilités de coordination et de collaboration

La valeur de la coordination et de la coopération engendrées par l'approche Joining Forces a été soulignée de manière constante comme un moteur clé des approches de plaidoyer efficaces dans tous les pays. Au Kenya, par exemple, les membres du personnel du projet JOFA ont déclaré que les campagnes de plaidoyer soutenues par les dirigeants des six plus grandes agences axées sur les enfants ont facilité leur succès : "Lorsque vous voyez six directeurs de pays se réunir pour rencontrer des représentants du gouvernement, cela montre un engagement

et d'autres personnes suivent le mouvement. Au Mali, les membres du personnel des partenaires de JOFA ont indiqué que le fait de travailler avec d'autres organisations ayant des objectifs similaires, mais des forces différentes, avait eu un impact positif sur le processus de plaidoyer dans leur travail. Le consortium a offert une "synergie pour les événements de plaidoyer" qui n'aurait pas pu être atteinte par une seule organisation, permettant le partage d'approches, de tactiques, d'expériences, de données et de ressources pour renforcer les efforts de plaidoyer. La coordination et la collaboration du projet JOFA avec d'autres partenaires a été un autre facteur clé de succès, y compris avec d'autres OSC engagées dans les questions de protection de l'enfance. D'autres ont souligné que la disponibilité d'un budget dans le cadre du projet pour les événements de plaidoyer était la clé du succès dans ce domaine. Parlant de leur budget de plaidoyer au niveau national, un membre du personnel d'un partenaire kenyan a déclaré : "Pour cela, vous avez besoin de lieux et vous devez les payer, donc la disponibilité du budget du projet a été un facteur déterminant". Au Mali, un



membre du personnel a souligné l'importance de coordonner les activités de plaidoyer du JOFA avec les journées internationales de reconnaissance, telles que la Journée mondiale de l'enfance ou la Journée internationale de l'enfant africain, tout en citant également l'importance des sessions de formation sur le plaidoyer dispensées par le projet aux partenaires du JOFA au Mali. Ces conclusions font écho au point de vue du directeur national de World Vision Sénégal, qui a déclaré : "Nous sommes ravis que JOFA nous donne l'occasion de travailler sur le thème crucial et opportun de la violence à l'encontre des enfants en Afrique en ces temps sans précédent ... La seule façon de relever les défis auxquels nous sommes confrontés est la même que celle que nous avons adoptée dans le cadre de notre travail en tant que partenaires des forces d'union - ensemble. La règle du jeu est : ensemble. "<sup>1</sup>

### **Approches en matière de production et de partage de connaissances et d'éléments probants**

L'approche JOFA a également permis de générer et de partager des connaissances et des preuves entre les partenaires et leurs réseaux, y compris les institutions gouvernementales, afin de s'assurer que les efforts de plaidoyer sont basés sur des preuves. En Éthiopie, une partie prenante a déclaré que la collaboration des agences JOFA leur a permis de partager des connaissances actualisées pour informer leur travail de plaidoyer contextualisé concernant l'abolition du mariage des enfants. Plus largement, la génération de connaissances

et l'apprentissage promu par l'agenda d'apprentissage du projet ont permis de partager des données probantes à la fois au sein des pays JOFA et entre eux, afin de soutenir les efforts de plaidoyer. Les données du projet, y compris les évaluations des besoins (qui ont impliqué les communautés et les structures gouvernementales), l'enquête de base, l'examen à mi-parcours et les évaluations et enquêtes spécifiques générées par le projet et d'autres agences ont été spécifiquement utilisées comme preuves pour la conception d'approches de plaidoyer.

### **Approches participatives en matière de plaidoyer, y compris le renforcement des capacités avec les enfants et la participation des enfants**

Les documents de projet et le personnel des partenaires JOFA ont également souligné que l'utilisation par les équipes de projet d'approches participatives était un facteur clé de la réussite des efforts de plaidoyer conjoints. Il s'agit notamment de l'engagement de structures communautaires, d'écoles, d'agences gouvernementales locales et de district, d'institutions gouvernementales nationales et de forums d'enfants tels que les clubs d'enfants ou les parlements d'enfants. Au Mali, par exemple, un membre du personnel d'Educo a déclaré que l'approche participative utilisée avec toutes les parties prenantes, y compris les enfants, au cours des efforts et des activités de plaidoyer a permis de s'assurer que les questions prioritaires locales et relatives aux enfants alimentaient

1. World Vision, Senegal (3 Feb 2021). Why joining forces is pivotal to addressing violence against children in Africa. <https://www.wvi.org/stories/senegal/why-joining-forces-pivotal-addressing-violence-against-children-africa>



directement les conversations et les efforts de plaidoyer aux niveaux régional et national. En outre, les élus et les autres parties prenantes ont réagi positivement à la participation active des enfants aux activités de plaidoyer. Par exemple, l'inclusion des enfants dans les événements de plaidoyer pour l'enregistrement des données d'état civil a été considérée comme particulièrement efficace : "Les enfants ont une grande influence au Mali [...]. On accorde beaucoup de crédit à ce que disent les enfants". La participation des enfants a également été considérée comme ayant un fort impact sur l'éducation et le changement de perspective des parents de ces enfants et des personnes qui s'occupent d'eux. Au Kenya, les membres de JOFA ont également souligné l'importance d'intégrer la voix des enfants dans les processus de plaidoyer au niveau national et de les mettre directement en contact avec les décideurs. De même, en Ouganda, un membre du personnel de ChildFund a indiqué que le fait de travailler directement avec les enfants, de leur donner les moyens de s'exprimer et de défendre les questions qui les concernent directement auprès des responsables, avait été un élément important de leur approche en matière de plaidoyer : "Lorsque nous leur permettons de renforcer leurs capacités, ils sont capables d'aller de l'avant. Les approches participatives et l'engagement général ont également contribué à créer un environnement

propice au plaidoyer au niveau national, un facteur que certains ont également identifié comme un moteur clé des succès du plaidoyer.

### Développement d'une approche de communication forte

Enfin, un autre facteur clé des succès des partenaires JOFA en matière de plaidoyer a été l'utilisation prudente et stratégique de l'expertise en communication au sein de l'alliance et l'utilisation d'approches de plaidoyer cohérentes et très visibles. Par exemple, au Kenya, un membre du personnel d'un partenaire de la JOFA a fait valoir que son engagement constant auprès des médias et sa visibilité ont contribué à "influencer indirectement les perceptions du gouvernement" sur les questions de protection de l'enfance et de budgétisation. Au Mali, le personnel a indiqué qu'une approche médiatique de masse pour discuter des questions de protection de l'enfance a permis d'atteindre efficacement une large population, notant que les compétences combinées et l'expertise en communication des différents membres de l'équipe des membres de l'alliance JOFA ont été "très utiles pendant le plaidoyer" pour aider à accroître la visibilité des campagnes de JOFA. Les documents de projet et les membres du personnel de JOFA ont également souligné certains des principaux défis ou obstacles qu'ils ont rencontrés dans leurs efforts de plaidoyer.



## CHALLENGES OR BARRIERS TO EFFECTIVE ADVOCACY

Il s'agit notamment de l'expertise politique limitée des experts techniques de la protection de l'enfance, des priorités concurrentes des gouvernements dans le contexte de budgets limités, de la nature coûteuse du travail avec certains médias et de l'absence de réponse du gouvernement concernant les questions de protection de l'enfance.

### Une expertise politique limitée parmi les experts techniques de la protection de l'enfance

Au Kenya, l'un des défis rencontrés dans leur travail de plaidoyer de haut niveau (par exemple, en relation avec la loi sur les enfants de 2022 et leur travail de plaidoyer sur le budget) était que parfois, les personnes ayant une expertise technique en matière de protection de l'enfance n'avaient pas nécessairement la capacité d'analyser les cadres juridiques et politiques, ce qui signifie que l'engagement d'experts externes était nécessaire pour soutenir ce travail. "Les acteurs des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance sont des experts dans leur domaine, mais pas tellement en ce qui concerne la politique et la législation", a commenté un membre du personnel d'un partenaire de JOFA au Kenya.

### Priorités concurrentes des gouvernements dans le contexte de budgets limités

Une autre difficulté rencontrée par certaines équipes de projet était de savoir comment faire avancer au mieux les questions de protection de l'enfance parmi les nombreuses priorités concurrentes des gouvernements, en particulier dans des contextes de budgets limités. En Ouganda, un membre du personnel a réfléchi à l'ampleur des besoins en matière de protection de l'enfance dans le pays, par rapport aux ressources que le gouvernement a été en mesure d'engager : "Ils se sont engagés sur les problèmes, mais pas sur les ressources : "Il s'est engagé sur les problèmes, mais n'a pas engagé les ressources. Un membre du personnel de World Vision au Kenya a également souligné que les agendas politiques concurrents du gouvernement signifiaient parfois que les agendas relatifs aux droits de l'enfant et à la protection de l'enfance étaient retardés ou que d'autres questions étaient plus

urgentes pour le gouvernement à ce moment-là : "Il y a beaucoup de travail à faire pour aider le gouvernement à donner la priorité aux droits de l'enfant. Il s'agit notamment d'aider les acteurs gouvernementaux à comprendre que les questions relatives aux droits de l'enfant et à la protection de l'enfance concernent de nombreux secteurs, y compris les services de santé et d'éducation. Au Mali, le conflit civil a déstabilisé certaines régions, détournant l'attention du gouvernement des priorités les plus fondamentales en matière de droits et de protection de l'enfant, telles que l'accès à l'éducation publique.

### Caractère onéreux du travail avec certains médias

Bien qu'une couverture médiatique concertée et de grande envergure soit une stratégie de plaidoyer réussie, certains ont également souligné que cette approche d'engagement des médias, en particulier de la télévision, était coûteuse. Au Kenya, une partie prenante a indiqué que, bien qu'elle ait négocié avec les médias la conclusion d'un partenariat pour compenser les coûts, ces derniers sont restés élevés.

### Réponse limitée du gouvernement aux questions relatives à la protection de l'enfance

Un dernier défi a été soulevé : comment faire face aux réponses limitées du gouvernement une fois que les questions de protection de l'enfance sont soulevées et partagées par le biais d'approches de plaidoyer concertées. En Ouganda, par exemple, un membre du personnel a déclaré qu'il continuait à être confronté à l'absence de responsabilisation des auteurs de violence envers les enfants, dont beaucoup ne sont toujours pas tenus de rendre des comptes, tandis que d'autres peuvent purger de courtes peines de prison avant d'être relâchés pour récidiver. Au Sénégal, le personnel du projet a expliqué que certaines questions relatives à la protection des enfants, telles que le mariage précoce ou l'excision, sont sensibles d'un point de vue culturel et religieux. En particulier pendant les années électorales, ces questions peuvent être politisées et les représentants du gouvernement peuvent être moins réactifs pour éviter les dommages politiques.

## Principaux enseignements



1. Le consortium Joining Forces a constitué une plateforme importante pour les principales organisations axées sur l'enfance, qui ont pu amplifier leur influence en mettant en commun leur expertise, leur expérience et leurs ressources en vue d'une approche coordonnée et fondée sur des données probantes en matière de défense des droits de l'enfant.

2. L'utilisation d'approches participatives impliquant un large éventail de parties prenantes à différents niveaux (acteurs communautaires, écoles, fonctionnaires locaux et de district, OSC, acteurs gouvernementaux et enfants) a contribué à créer une dynamique et à susciter l'adhésion à des questions clés en matière de plaidoyer. Le renforcement des capacités et la participation significative des enfants aux efforts de plaidoyer ont été particulièrement utiles pour élaborer des approches de plaidoyer efficaces et former la prochaine génération de défenseurs.

3. Certains partenaires ont estimé qu'il était très utile d'organiser des campagnes de sensibilisation autour des principales journées internationales d'activisme, telles que la Journée internationale de l'enfant africain et la Journée mondiale de l'enfance.

4. Pour le plaidoyer politique au niveau national, une expertise technique pour s'engager dans le travail juridique et politique peut être nécessaire pour compléter l'expertise technique en matière de droits de l'enfant et de protection de l'enfance.

5. Il est nécessaire d'élaborer des stratégies efficaces pour renforcer la priorité accordée à la protection de l'enfance au niveau national, compte tenu des priorités concurrentes des gouvernements et des budgets limités.



Save the Children



Cofinancé par  
l'Union européenne

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Joining Forces et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

